CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 040

Le mardi 6 octobre 2026

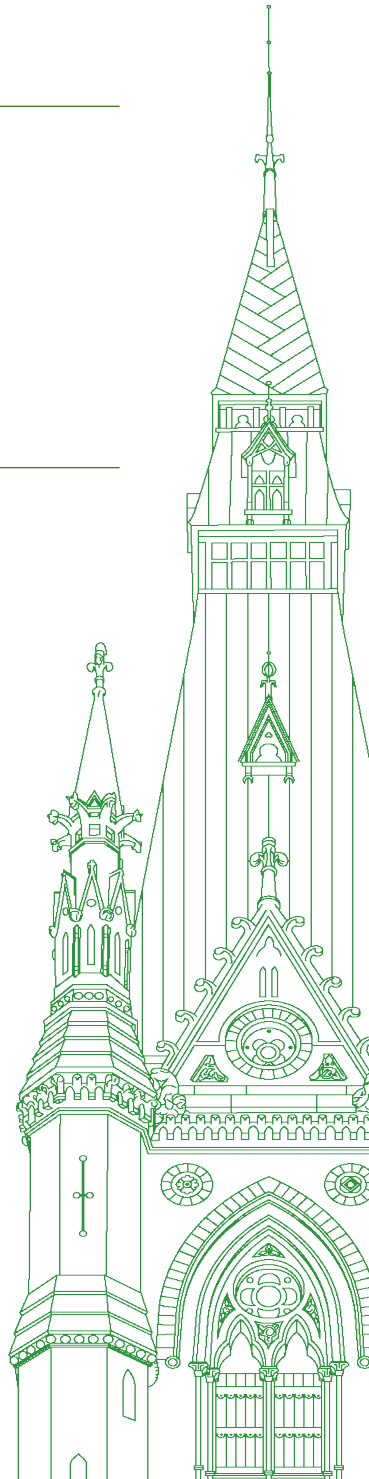

Président : Terry Sheehan

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 6 octobre 2026

● (1530)

[*Traduction*]

Le président (Terry Sheehan (Sault Ste. Marie—Algoma, Lib.)): Bienvenue à tous à cette réunion.

Avant de commencer, je tiens à rappeler que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe. Merci de nous accueillir aujourd'hui sur vos terres.

Je préciserai quelques points d'ordre administratif.

Je souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle. Vous disposez d'un service d'interprétation. Vous avez une oreillette. Si vous ne maîtrisez pas les deux langues officielles, veuillez garder votre oreillette à l'oreille, car nous passerons d'une langue officielle à l'autre pendant les questions. Veillez également à régler votre micro sur la langue de votre choix. Si vous rencontrez des difficultés, mon ami ici présent vous aidera.

Le test de son a été fait pour les personnes qui participent à la réunion en ligne.

Bienvenue à vous aussi.

Bienvenue à la 40e réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité se réunit aujourd'hui au sujet de l'accessibilité financière dans l'Arctique.

Je vais maintenant accueillir nos témoins.

Nous recevons par vidéoconférence Patrick Brooks, président, et Aiden Kindopp, agent de programme, du Council for the Advancement of Native Development Officers. Nous accueillons dans la salle Erin Strachan, directrice exécutive de la Nunavut Association of Non-Profit Organizations. Enfin, nous avons parmi nous James T. Arreak, vice-président de la Société d'énergie Qulliq.

Nous aurons une série de questions, précédée par trois exposés de cinq minutes chacun. Le greffier, Graeme Truelove, surveille le temps de parole. Je vous dirai lorsqu'il ne vous restera plus que 30 secondes. Si vous n'avez pas pu aborder tous vos points, vous aurez environ 45 minutes de plus pour vous exprimer au cours des questions et réponses.

Sans plus attendre, je cède la parole au Council for the Advancement of Native Development Officers. Je vous en prie.

Patrick Brooks (président, Council for the Advancement of Native Development Officers): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'adresse à vous depuis les territoires non cédés des peuples Lekwungen et W̱SÁNEĆ, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Je m'appelle Patrick Brooks. J'appartiens à la Première Nation de St. Mary's, sur le territoire des Wolastoq, également connu sous le nom de Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Je m'exprime au nom du Cando, c'est-à-dire du Council for the Advancement of Native Development Officers, organisme national à but non lucratif dirigé par des Autochtones qui se consacre au renforcement des capacités des collectivités autochtones par la certification de formations et par des partenariats.

Lori Idlout (Nunavut, Lib.): J'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Brooks, un instant s'il vous plaît. Nous avons un rappel au Règlement.

Madame Idlout, quel est votre rappel au Règlement?

● (1535)

Lori Idlout: Il y a beaucoup d'écho, d'effet Larsen. Est-il possible de régler le problème et de demander au témoin de recommencer?

Le président: Tout à fait, madame Idlout. Je vais demander aux techniciens de s'en occuper, s'il vous plaît.

Ils me font signe que tout va bien, monsieur Brooks, nous allons donc reprendre depuis le début.

Patrick Brooks: Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'adresse à vous depuis les territoires non cédés des peuples Lekwungen et W̱SÁNEĆ, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Je m'appelle Patrick Brooks et j'appartiens à la Première Nation Wolastoqey de St. Mary's, également connue sous le nom de Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Je m'exprime au nom du Cando, c'est-à-dire du Council for the Advancement of Native Development Officers, organisme national à but non lucratif dirigé par des Autochtones qui se consacre au renforcement des capacités des collectivités autochtones par la certification de formations et par des partenariats.

Le Cando travaille avec des collectivités autochtones de tout le Canada depuis 1990 afin de mettre en place un réseau national d'agents de développement économique dirigé par un conseil d'administration élu et bénévole représentant toutes les régions du pays. Les agents de développement économique, également appelés ADE, sont les personnes qui, au sein des collectivités, aident à bâtir et à établir les économies locales. Le Cando forme et certifie ces ADE et il entretient des liens avec eux par l'intermédiaire des plus de 250 qui en sont membres dans le pays, avec un réseau de plus de 8 000 personnes.

Les études réalisées par le Cando révèlent que près de 40 % des Premières Nations n'ont pas d'ADE attitré ou dépendent d'un personnel qui doit concilier des responsabilités en matière de développement économique avec plusieurs autres fonctions concurrentes. Le Cando collabore avec des collectivités autochtones et des organismes gouvernementaux pour aider à promouvoir les priorités des collectivités, qu'il s'agisse de la participation au secteur de la défense ou à celui des énergies vertes, ou encore de la résolution des problèmes de sécurité alimentaire.

Le Cando aide les nations à se doter des moyens nécessaires pour résoudre des problèmes allant de l'accessibilité financière aux transports. Il aide aussi les économies régionales à développer des avantages concurrentiels, où qu'elles se trouvent.

Le Cando a écouté de précédentes réunions du comité permanent. Il est inutile de répéter les problèmes qui ont déjà été soulevés. L'accessibilité financière est un enjeu majeur dans le Nord.

M. McBryan, de Buffalo Airways, a parlé de l'importance de la façon dont les fonds sont dépensés, et nous sommes aussi de cet avis. Lynne Couves, de l'Institut Pembina, vous a demandé d'investir dans le développement de projets en phase de démarrage et dans les capacités locales. Shannon Joseph, d'Energy for a Secure Future, vous a demandé d'utiliser les garanties de prêt pour les Autochtones pour les infrastructures situées à proximité de projets nationaux. Le préfet Daren Jones vous a expliqué que ses collectivités sont entreprenantes, mais qu'elles ont toujours du mal à accéder à certains programmes.

Il y a un fil conducteur dans ces recommandations. Les solutions qui marchent sont celles menées par les collectivités. Quelqu'un doit repérer la possibilité, rédiger la demande, lire les conditions de la garantie de prêt, négocier la participation au capital, orienter les travailleurs locaux vers des formations et s'assurer que les entreprises locales puissent soumissionner à des contrats. Dans la plupart des collectivités, cette personne, c'est l'ADE, l'agent de développement économique.

Le Cando propose un programme qui vise à soutenir ces solutions menées par les collectivités et qui comprend trois axes principaux.

Premièrement, il faut un financement stable et pluriannuel pour un poste dédié au développement économique, afin que les collectivités puissent recruter quelqu'un et maintenir ce poste, et garder un personnel qualifié au service de la collectivité.

Deuxièmement, l'accent doit être mis sur les grands projets. Le moment n'a jamais été aussi crucial pour investir dans ces collectivités, afin que quelqu'un soit là pour répondre au téléphone lorsqu'une de ces possibilités se présente.

Le troisième axe concerne le modèle des propres sources de revenus, où les collectivités sont en mesure de couvrir les coûts du poste à mesure que leurs propres revenus augmentent, l'objectif étant l'autosuffisance et non la dépendance. Un membre de cette collectivité a demandé ce qui aiderait les collectivités éloignées à devenir moins dépendantes des subventions et plus autonomes sur le plan économique. Notre réponse est la capacité de développement économique régional.

Les subventions permettent de faire face à des coûts élevés. Les ADE aident les collectivités à renforcer la prise en main et les revenus afin de réduire les coûts et de pouvoir commencer à s'attaquer aux problèmes sociaux qui sont au premier plan des préoccupations de nombreux habitants du Nord.

Ce modèle s'appuie sur un programme de financement éprouvé dans le Nord de l'Ontario que gère déjà le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, l'ISDE. Il peut générer une croissance économique importante dans les collectivités du Nord, en particulier celles situées à proximité de grands projets.

En conclusion, nous demandons au Comité d'inclure trois recommandations dans son rapport.

● (1540)

Premièrement, il faut reconnaître la capacité de développement économique communautaire, y compris les agents de développement économique, comme étant un élément central de l'accessibilité financière dans le Nord. Deuxièmement, il faut financer des postes d'agents de développement économique sur une base pluriannuelle stable afin que les collectivités puissent générer leurs propres revenus nécessaires pour pérenniser ces postes. Troisièmement, il faut lier le financement des agents de développement économique à de grands projets, à des garanties de prêt aux Autochtones et aux marchés publics fédéraux, afin que les collectivités du Nord soient prêtes à y participer.

Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité. Nous répondrons volontiers à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Brooks.

Nous passons maintenant à Mme Strachan. Je vous en prie.

Erin Strachan (directrice exécutive, Nunavut Association of Non-Profit Organizations): *Ullukkut*. Bon après-midi. Bonjour.

Merci, monsieur le président, de m'avoir invitée à comparaître en tant que témoin au sujet de l'accessibilité financière dans le Nord du Canada.

Je m'appelle Erin Strachan. Je suis directrice exécutive de la Nunavut Association of Non-Profit Organizations, la NANPO. Je travaille aux côtés des collectivités inuites et d'autres collectivités autochtones depuis près de 20 ans. La NANPO représente le secteur à but non lucratif du Nunavut. Notre travail s'appuie sur le *Qaujimajatuqangit* inuit, c'est-à-dire sur les savoirs traditionnels inuits, notamment la valeur du *piliriqatigiinniq*, qui consiste à travailler ensemble pour une cause commune.

Je dis parfois que j'ai trois enfants: deux humains et un organisme à but non lucratif. Il y a 10 ans, à Baker Lake, j'ai fait partie des membres de la collectivité qui ont aidé à créer la banque alimentaire de l'Abluqta Society, en réponse à l'un des taux d'insécurité alimentaire les plus élevés du Canada. Abluqta a vu le jour comme beaucoup d'organismes à but non lucratif du Nunavut: les membres de la collectivité ont constaté un besoin urgent et se sont organisés pour y répondre.

Cela m'amène à mon message principal aujourd'hui. L'accessibilité financière au Nunavut n'est pas seulement un problème pour les ménages. Ça l'est aussi pour le secteur associatif. Les organismes à but non lucratif sont souvent décrits comme constituant l'infrastructure sociale qui cimente les collectivités. Par exemple, l'Ilisaqsivik Society de Clyde River a été fondée par un groupe d'aînés en 1997. Elle propose des services de conseil offerts par des Inuits. Aujourd'hui, elle emploie 28 % de la population en âge de travailler de la collectivité et elle a injecté 6,5 millions de dollars dans l'économie locale par l'intermédiaire de son entreprise sociale.

Au Nunavut, les organismes à but non lucratif constituent une infrastructure essentielle, aussi importante pour une collectivité qu'une piste d'atterrissage ou un centre de santé. Cependant, cette infrastructure est mise à rude épreuve. Quand l'alimentation, le logement et les transports deviennent plus chers, les gens peinent à payer. Ils demandent alors l'aide d'organismes à but non lucratif. Parallèlement, cette même hausse des coûts touche les organismes à but non lucratif, dont les loyers, les carburants, le fret, le personnel et le logement des employés augmentent. La demande de services augmente; le coût de la prestation de ces services augmente aussi. Dans bien des collectivités du Nunavut, un organisme à but non lucratif est le seul à fournir un service essentiel — la seule banque alimentaire, le seul refuge, la seule crèche. S'il n'est plus viable, une collectivité risque de perdre tout un service essentiel.

Que peut-on faire? Je proposerai, du point de vue de la NANPO, quatre priorités.

Premièrement, il faut adapter le financement fédéral aux réalités du Nord. On ne fait tout simplement pas autant avec un dollar au Nunavut que dans le Sud du Canada, et encore moins dans nos petites collectivités. Les programmes fédéraux doivent être adaptés aux coûts dans le Nord en tenant compte du coût réel du fret, des déplacements, des loyers, du personnel et du logement.

Deuxièmement, il faut fournir un financement pluriannuel stable et souple. Les collectivités ont besoin de services fiables, mais les organismes ne peuvent pas les fournir s'ils doivent sans cesse solliciter la prochaine subvention à court terme. Tout prend plus de temps dans le Nord. Le recrutement prend plus de temps. Trouver un logement pour le personnel prend plus de temps. Il faut parfois commander le matériel un an à l'avance s'il est acheminé par voie maritime. Un financement de base pluriannuel permet aux organismes de conserver leur personnel, de planifier et de répondre aux besoins des collectivités.

Troisièmement, il faut considérer les logements et les locaux destinés aux organismes à but non lucratif comme des infrastructures liées à la main-d'œuvre. Un organisme à but non lucratif ne peut pas offrir un programme s'il ne peut pas embaucher une personne à cette fin. Au Nunavut, on ne peut pas embaucher quelqu'un s'il ne peut pas se loger. Nous avons également besoin d'espaces adaptés et abordables où les organismes à but non lucratif puissent mettre en œuvre leurs programmes. Les investissements fédéraux dans les infrastructures devraient inclure des logements pour le personnel des organismes à but non lucratif, ainsi que des locaux dédiés à leurs programmes. Ces organismes devraient avoir accès à des bâtiments fédéraux excédentaires.

Quatrièmement, il faut investir dans des solutions portées par les collectivités. Les collectivités du Nunavut savent ce qui fonctionne localement: les initiatives relatives aux aliments traditionnels, les cuisines communautaires, les programmes pour la jeunesse, les aides au logement et les programmes culturels ancrés dans le savoir inuit. Pendant la pandémie de COVID-19, ces organismes ont montré combien ils étaient essentiels. Investir dans ces organismes permet de créer des emplois locaux, de renforcer les capacités et d'accroître la résilience.

Je tiens à préciser que les organismes à but non lucratif ne peuvent pas régler à eux seuls les problèmes d'accessibilité financière au Nunavut. Il faut agir en matière de logement, d'alimentation, d'énergie et de revenus, mais ces organismes font déjà partie de la solution. Quand ils disposent de ressources suffisantes, ils aident les collectivités à faire face à la hausse des coûts, ils créent des emplois locaux et ils fournissent des services pilotés par la collectivité.

Je terminerai par une question: si nous voulons rendre la vie plus abordable pour les habitants du Nord, que pouvons-nous faire aussi pour que les organismes qui les servent puissent survivre et prospérer? Ces deux aspects sont liés. Nous devons nous attaquer aux deux.

Merci. *Ma'na*. *Quana*. *Qujannamiik*.

● (1545)

Le président: Merci beaucoup, madame Strachan.

Nous passons maintenant à M. Arreak, qui est assis juste à côté de vous.

Allez-y, monsieur Arreak. Vous disposez de cinq minutes.

James T. Arreak (vice-président, Société d'énergie Qulliq): *Qujannamiik unusakut*. Merci et bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle James Takaogak Arreak. Je suis vice-président des services généraux de la Société d'énergie Qulliq, ou SEQ, au Nunavut, qui est le fournisseur d'électricité du Nunavut.

Mon message aujourd'hui est simple: pour rendre l'électricité plus abordable au Nunavut, il faut réduire le coût de la fourniture d'une énergie fiable. Notre petite clientèle ne peut pas supporter l'intégralité du coût du renouvellement des infrastructures dont dépendent nos collectivités.

La SEQ alimente 25 collectivités. Chacune dispose de son propre réseau électrique. Aucun réseau de transport ne les relie entre elles, et il n'y a pas de connexion avec les territoires voisins. Si la centrale d'une collectivité tombe en panne, nous ne pouvons pas faire venir de l'électricité d'ailleurs. Nous dépendons beaucoup du diésel. Le carburant et le matériel arrivent par voie maritime ou aérienne, et les travailleurs spécialisés doivent souvent parcourir de longues distances.

Ces coûts doivent être répartis entre nos clients peu nombreux. C'est un point de départ pour comprendre les problèmes d'abordabilité en ce qui concerne l'électricité au Nunavut.

La situation financière illustre clairement cette pression. Les revenus de la SEQ s'élèvent à environ 179 millions de dollars; la dette à long terme atteint 263 millions de dollars, et les créances dépassent les 30 millions de dollars. Notre dette à long terme représente près d'une fois et demie nos revenus annuels. Parallèlement, les soldes impayés des clients pèsent sur les liquidités disponibles pour l'exploitation et l'entretien de nos réseaux, et ces impayés indiquent aussi que nos clients ont du mal à régler leurs factures mensuelles. Ces chiffres montrent que l'accessibilité financière doit être prise en compte parallèlement à la capacité financière du service public.

Nous devons maintenir un service fiable, en remplaçant les infrastructures vieillissantes et en gérant la dette, mais le recouvrement de ces coûts en facturant plus cher l'électricité ajoute une pression supplémentaire sur les ménages, les entreprises et les organisations communautaires. De plus, les coûts de l'électricité ne s'arrêtent pas à la facture d'électricité. Ils ont une incidence sur le coût du logement, des services d'eau, des soins de santé et sur la gestion des entreprises.

Retarder les investissements n'est pas une solution durable. Dans un micro-réseau nordique isolé, une panne de production constitue une urgence vitale. Au Nunavut, un approvisionnement électrique fiable est essentiel pour chauffer les logements et assurer le fonctionnement des services de base. Les réparations d'urgence peuvent coûter plus cher que l'entretien planifié. Nous devons renouveler nos infrastructures sans faire peser tout le fardeau sur nos clients.

La SEQ entend réduire la dépendance au diésel. Les énergies renouvelables peuvent aider, mais la transition doit préserver la fiabilité et améliorer l'accessibilité financière à long terme. Le financement d'un projet éolien ou solaire ne représente qu'une partie de la tâche. Il nous faut aussi du matériel, des systèmes de contrôle et des capacités de stockage qui permettent à un réseau électrique fiable de fonctionner de manière cohérente. Le soutien fédéral doit couvrir l'ensemble du système, y compris les infrastructures nécessaires pour raccorder les projets énergétiques communautaires et indépendants.

Nous recherchons un partenariat fédéral durable axé sur trois priorités.

Premièrement, aider à financer le remplacement de centrales électriques et d'infrastructures essentielles vieillissantes. Les coûts d'investissement importants ne peuvent pas reposer entièrement sur une clientèle peu nombreuse. Les exigences en matière de financement et de partage des coûts doivent tenir compte des coûts propres au Nord et de notre capacité financière limitée.

Deuxièmement, collaborer avec nous sur des mesures d'allégement de la dette et des solutions de financement qui renforcent la situation financière de la SEQ, tout en réduisant la pression liée à la dette, ce qui permettrait de limiter les coûts à recouvrer au moyen des tarifs de l'électricité.

Troisièmement, financer la modernisation des réseaux, les systèmes de contrôle et les batteries de stockage nécessaires pour intégrer les énergies renouvelables en toute sécurité, tout en réduisant l'utilisation du diésel.

● (1550)

Ces priorités vont de pair: des infrastructures fiables, un financement durable et une transition énergétique réaliste. Les infrastructures électriques du Nunavut méritent d'être reconnues comme étant des infrastructures nationales essentielles. Elles soutiennent tous les foyers, les services publics et les possibilités de développement économique sur notre territoire. L'objectif est d'assurer un approvisionnement électrique fiable et abordable pour les Nunavummiut. Un partenariat fédéral durable nous aiderait à renouveler nos réseaux, à réduire notre dépendance au diésel...

Le président: Il vous reste 30 secondes.

James T. Arreak: ... et à alléger la pression à long terme sur les factures des clients.

Qujannamiik. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Arreak.

Nous allons entamer la série de questions de six minutes. La parole est au député Marc Dalton.

Bienvenue au Comité.

Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Je vous remercie.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

Je poserai mes premières questions à M. Arreak et à la SEQ.

Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur la SEQ? Depuis combien de temps existe-t-elle? Simplement pour préciser, vous êtes présents dans 25 collectivités. La SEQ est-elle le seul fournisseur d'énergie dans ces collectivités? Et, tant que vous y êtes, quelle est la plus grande de ces 25 collectivités?

Je pose quelques questions.

James T. Arreak: Je vous en remercie.

La SEQ a été fondée dans les années 1960 et elle a été transférée au Nunavut. C'est le seul service public d'électricité du Nunavut, et elle alimente 25 collectivités.

Marc Dalton: C'est une entreprise privée. Est-ce exact?

James T. Arreak: Elle appartient au gouvernement du Nunavut qui est son unique propriétaire.

Marc Dalton: D'accord. Elle appartient au gouvernement.

Vous parliez d'investissements. Y a-t-il vraiment une réticence persistante à moderniser les réseaux ou le processus est-il simplement très lent? L'entreprise ne parvient pas à répondre à la demande.

James T. Arreak: Le plus grand défi réside dans la gestion des actifs. Dix de nos centrales électriques — c'est-à-dire 10 collectivités — ont dépassé leur durée de vie prévue par la politique de gestion des actifs et doivent être remplacées. Ce qui coûtait 30 millions de dollars il y a environ cinq ans coûte maintenant 60 millions de dollars. Cela pèse lourdement sur notre endettement et notre bilan. Nous devrons utiliser notre capacité d'endettement pour remplacer ces centrales.

Le remplacement continu des groupes électrogènes est un autre défi pour nous.

En réalité, ils figurent parmi les équipements les plus volumineux et les plus lourds que nous devons acheter, du point de vue des infrastructures, pour garantir l'alimentation électrique.

● (1555)

Marc Dalton: Le diésel est le seul carburant utilisé dans ces groupes électrogènes. Est-ce exact?

James T. Arreak: À l'heure actuelle, le diésel est la seule technologie qui nous permette de fournir une électricité fiable et sûre à -40 °C.

Marc Dalton: Je sais que l'approvisionnement en diésel dans le Nord ne fonctionne pas comme partout ailleurs. Vous en recevez une ou deux fois par an, si je ne m'abuse.

Ma question porte sur la forte hausse du prix du diésel. Je viens de la région de Vancouver, où nous l'avons vu grimper à 3 $.

Cette forte hausse se fait-elle déjà sentir dans les collectivités du Nunavut ou pas encore?

James T. Arreak: Le gouvernement du Nunavut a une direction des produits pétroliers. C'est à elle que nous achetons le carburant. Elle s'approvisionne en gros, peut-être une fois par an, et ensuite nous nous fournissons auprès d'elle.

Souvent, le plus grand défi consiste à suivre l'évolution du prix du carburant à mesure qu'il augmente, car il exerce une pression sur nos tarifs. Nous avons un mécanisme qui permet de tenir compte de ces variations, mais nous n'avons pas toujours de mécanisme pour modifier les tarifs en permanence. Nous avons recours à une clause de révision liée au carburant qui nous aide à faire face à l'écart lorsqu'il se présente.

Marc Dalton: En ce qui concerne l'abordabilité, ces hausses du coût du carburant ont-elles un impact important sur les habitants, les collectivités et les entreprises?

James T. Arreak: [*Inaudible*] Nos comptes clients s'élèvent à 30 millions de dollars, et la majeure partie de ce montant est de nature structurelle, ce qui signifie que les gens ne peuvent pas payer leurs factures d'électricité. Cela reflète, selon moi, la situation macroéconomique, ou la situation qui est la nôtre au Nunavut.

Marc Dalton: Merci.

Madame Strachan, j'ai juste quelques questions.

Vous représentez des organismes à but non lucratif. Sont-ils principalement financés par le gouvernement ou recevez-vous également des fonds importants du secteur privé?

Erin Strachan: Les sources de financement sont variées. Nous recevons des fonds du gouvernement du Nunavut, des fonds fédéraux que nous sollicitons, des fonds de fondations et des dons de bienfaisance.

Marc Dalton: D'accord.

Ma question suivante porte plus particulièrement sur les banques alimentaires.

Je sais que la demande et la pression exercée sur les banques alimentaires augmentent réellement partout au Canada. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet, en ce qui concerne la demande et la capacité de répondre aux besoins des personnes qui font appel aux banques alimentaires?

Le président: Vous disposez de 20 secondes, madame Strachan.

Erin Strachan: La demande augmente beaucoup dans le Nord depuis quelques années, ce qui met ces banques alimentaires à rude épreuve.

Marc Dalton: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Dalton.

La parole est maintenant pour six minutes à Mme Idlout, qui est en ligne.

Lori Idlout: *Qujannamiik, Iksivautaq*. Merci, monsieur le président.

Je poserai d'abord mes questions à M. Arreak, puis à Mme Strachan.

Monsieur Arreak, je suis ravie de vous voir virtuellement.

[*La députée s'exprime en inuktitut*]

[*Traduction*]

Je vais vous interroger au sujet de deux lettres que votre ministre, le ministre du Nunavut chargé de la Société d'énergie Qulliq, a écrites à des ministres fédéraux à propos d'une demande de financement — 988 millions de dollars — et au sujet de l'importance d'utiliser ces fonds pour garantir que, lorsque les centrales électriques ont dépassé leur durée de vie prévue…

Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, nous expliquer pourquoi il est si important qu'il soit répondu favorablement à cette demande de 988 millions de dollars et nous dire ce qui se passerait si ces fonds ne sont pas accordés?

● (1600)

James T. Arreak: *Qujannamiik*, madame Idlout.

[*Le témoin s'exprime en inuktitut*]

[*Traduction*]

La question posée est une question tout à fait vitale pour l'avenir de la SEQ. Une panne d'électricité dans les collectivités devient une urgence qui peut mettre des vies en danger. C'est ce dont il s'agit, avec la demande de 988 millions de dollars présentée au gouvernement fédéral.

J'ai déjà dit qu'une dizaine de centrales électriques devaient absolument être remplacées, mais nous avons également une dette héritée du passé qui accentue le défi posé par les infrastructures. Nous estimons que les infrastructures de la SEQ méritent une attention nationale, à l'instar des investissements massifs que vous, en tant que gouvernement du Canada, avez réalisés dans d'autres projets de transport d'électricité et d'hydroélectricité dans tout le Canada. Cela fait partie du défi que nous devons relever. Nous avons atteint ce plafond, ou plutôt la dette a atteint le plafond fédéral ou fixé par la loi. À ce stade, nous n'avons plus les moyens d'apporter les changements nécessaires. Nous en sommes au point où la sécurité nous préoccupe, et c'est quelque chose dont il faut sérieusement s'occuper.

Merci, madame Idlout.

Lori Idlout: Pouvez-vous expliquer ce qui se passerait si ces centrales électriques n'étaient pas modernisées et qu'elles arrivaient en fin de vie? Que se passerait-il si elles n'étaient pas réparées? Que se passerait-il si vous n'obteniez pas le financement nécessaire pour les réparer et les moderniser?

James T. Arreak: Merci, madame Idlout.

Si ces centrales n'étaient pas remplacées, alors… Nous faisons de notre mieux pour les gérer. Nous avons plusieurs centrales que nous nous efforçons d'entretenir au mieux. Lorsqu'elles ont dépassé leur durée de vie utile, nous prenons des mesures supplémentaires pour nous assurer de jouer notre rôle de manière responsable. En même temps, il arrive que nous soyons très inquiets et nerveux, car les équipements commencent à présenter des défaillances — les mécanismes, l'ensemble des conceptions techniques — quand ils approchent de la fin de vie utile.

À de nombreuses reprises l'an dernier, nous avons connu des situations où… Ainsi, il y a eu une coupure d'électricité à Arviat qui a duré trois ou quatre jours à cause des conditions météorologiques et du manque de pièces de rechange. Récemment, à Gjoa Haven, un incident lié à un vieux mécanisme a entraîné un problème de sécurité et de fiabilité pour la collectivité, qui a dû essayer… Nous avons essayé de les dialoguer avec eux afin qu'ils puissent nous aider à gérer la courbe de consommation. La courbe de midi provoque un pic important, car tout le monde rentre déjeuner à cette heure -là. Comment pouvons-nous gérer cela?

Quand on en arrive là, je deviens très nerveux. C'est à ce moment-là que nous vous écrivons, madame Idlout, ainsi qu'aux ministres au palier fédéral, pour essayer d'attirer leur attention sur nos besoins, car nous nous trouvons parfois dans des situations désespérées.

Merci.

Lori Idlout: *Qujannamiik*, monsieur Arreak.

Dans la minute qui me reste, je demanderai à Mme Strachan de décrire plus en détail l'importance de ses recommandations et de la main-d'œuvre sur laquelle comptent les organismes à but non lucratif.

Erin Strachan: Merci, madame Idlout.

Trop souvent, le secteur à but non lucratif est perçu comme une considération secondaire. Nous avons de la chance si nous recevons le peu de fonds qui restent une fois prises les décisions économiques importantes. Les organismes caritatifs et les entités à but non lucratif sont des employeurs qui offrent des services essentiels. Ils fournissent de la nourriture, des logements, un mentorat, d'autres services, des activités de loisirs et des soins et ils suscitent un sentiment d'appartenance; il est donc très important pour nous d'obtenir un financement pluriannuel, car nous ne pouvons pas faire notre travail si nous devons constamment courir après la prochaine subvention à court terme. C'est pourquoi un financement pluriannuel souple importe tant pour le secteur à but non lucratif.

● (1605)

Le président: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à Mme Gill.

[*Français*]

Bonjour. Vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Merci beaucoup.

Je remercie tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

J'ai écouté attentivement tous les témoignages. Ils rejoignent tous, d'une façon ou d'une autre, mon expérience de députée de l'Est et du Nord.

Madame Strachan, j'ai trouvé très intéressante toute la question des organismes à but non lucratif. Évidemment, ça se traduit peut-être différemment chez moi au Québec par rapport au Nunavut, mais il reste que vous assurez des services de première ligne. Je sais que votre association est éminemment importante, car vos organismes font en sorte que les gens puissent bien vivre chez eux.

Vous avez également parlé de l'adaptation des subventions et du financement des programmes en fonction des réalités du Nord. Cela m'intéresse énormément aussi. Est-ce que vous pouvez me dire quels sont ces programmes et ces subventions?

J'ai aussi une question par rapport à une mesure qui n'est ni une subvention ni un programme: les déductions pour les habitants de régions éloignées. Je vous vois hocher de la tête, mais je ne sais pas si ça veut dire que les gens chez vous n'y ont pas droit. Ces déductions n'ont pas été indexées depuis plusieurs années, huit ans, je crois. Quand je vais dans le Nord, plusieurs personnes m'en parlent. Je sais que ça ne concerne pas seulement les organismes à but non lucratif, mais je me demande si ça fait aussi partie des recommandations dont vous parlez.

J'aimerais que vous nous fassiez des recommandations en ordre de priorité. J'imagine qu'une des premières choses serait probablement la subvention à la mission. C'est un peu ce que j'ai compris. Cela vous permettrait d'avoir un horizon clair et de ne pas être constamment plongés dans les demandes de subventions.

Donc, si vous pouviez donner plusieurs recommandations au Comité, nous pourrions en tenir compte dans le rapport que nous allons écrire.

[*Traduction*]

Erin Strachan: Ce serait vraiment formidable si nous pouvions soumettre un document écrit qui aiderait à répondre à cette question. Au Nunavut, les produits alimentaires coûtent deux à trois fois plus que dans le Sud du Canada. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais je trouve qu'il n'est pas facile non plus de payer l'épicerie ici, dans le Sud. Nos organisations supportent elles aussi des coûts très élevés. Soixante-dix-sept pour cent des enfants inuits vivent dans des foyers en situation d'insécurité alimentaire, et 47 % des Inuits, dans des logements surpeuplés; ces organisations à but non lucratif fournissent donc des services qui sauvent tous les jours des vies.

Merci.

[*Français*]

Marilène Gill: Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir une liste de toutes les idées que vous pourriez avoir sur le sujet.

Vous avez également parlé des facteurs propres au Nord dont il fallait tenir compte. Est-ce que vous pouvez nous en dire plus? Il y a, bien sûr, la question de l'énergie, qui est différente un peu partout. J'aimerais que vous nous parliez de tout ce qui fait que les coûts sont supérieurs. On a parlé énormément de transport, par exemple. J'aimerais que vous nous donniez l'ordre de grandeur de ces coûts pour vous au Nunavut, même si j'imagine que, d'une communauté à l'autre, ce n'est pas exactement la même chose.

[*Traduction*]

Erin Strachan: Je pense que cette question s'adresse à…

[*Français*]

Marilène Gill: J'ai parlé de l'énergie, par exemple, mais ma question porte sur tout ce qui touche aux organismes à but non lucratif. Je sais qu'il y a des coûts indirects qui ont un impact sur vous et sur les individus. Cependant, qu'est-ce qui est vraiment important pour vous, et quelles mesures pourraient vous aider?

[*Traduction*]

Erin Strachan: Il importe de reconnaître les entités à but non lucratif et les organismes caritatifs comme constituant des éléments de l'infrastructure essentielle et de les financer en conséquence. Ces entités et ces organismes renforcent la cohésion sociale. Ils comprennent les besoins locaux. Ils mettent en place des moyens pratiques permettant aux Canadiens de s'entraider et de travailler ensemble. Dans le Nord, ils fournissent aussi des services vitaux. Comme vous le savez, au Nunavut, les taux de suicide sont 11 fois plus élevés que la moyenne nationale, et bien souvent, ce sont ces organismes à but non lucratif qui apportent ce soutien salvateur aux Inuits et aux membres des collectivités.

● (1610)

[*Français*]

Marilène Gill: Vous avez toute mon admiration et ma reconnaissance.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je viens d'une circonscription du Nord. Le taux de suicide y est le plus élevé au Québec. Donc, on y vit aussi des situations assez difficiles.

Le type d'organisme que vous avez m'intéresse. Je sais que le Québec est très différent du Nunavut. Qu'est-ce qui caractérise les organismes à but non lucratif chez vous? J'ai eu l'impression en vous écoutant qu'il y avait plusieurs services sous le même toit. Je me demande donc de quelle façon on pourrait s'inspirer de ces organismes. En ce qui concerne les organismes essentiels, ça pourrait être novateur.

[*Traduction*]

Erin Strachan: Notre secteur se caractérise par le fait que les entités le composant sont celles qui sont les plus proches des collectivités et qu'elles répondent à ces besoins essentiels, comme vous l'avez dit. Je suis certaine qu'il en est ainsi également pour le Nord du Québec, le Nunavut et d'autres collectivités n'étant accessibles que par avion.

[*Français*]

Le président: Merci beaucoup.

[*Traduction*]

Nous allons maintenant donner la parole à M. Zimmer pour cinq minutes.

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis heureux d'être de retour. Je me trouvais au Groenland il y a quelques semaines, et j'ai pu y voir que les prix des denrées alimentaires y sont nettement plus bas qu'au Nunavut.

Mes questions s'adressent à M. Arreak. Je sais que vous exercez une profession et que vous occupez un poste nous permettant de vous poser une question officielle, mais je voudrais vous la poser en adoptant un angle plus personnel. Combien votre famille dépense-t-elle chaque mois pour la nourriture?

James T. Arreak: C'est une question importante pour toutes les familles. Cela dépend de l'endroit où je fais mes courses. Si je fais mes achats au magasin du coin, je dois bien choisir ce que j'achète. Si je fais mes courses ici pendant que je suis ici, je vais chez Costco et j'achète ce qu'il faut pour essayer de joindre les deux bouts. En fin de compte, la facture alimentaire de ma famille de six enfants atteint 3 500 $.

Bob Zimmer: Par mois?

James T. Arreak: Oui, par mois. C'est ce que la nourriture me coûte, chez moi.

Bob Zimmer: Oh là là! Je sais ce qu'il faut chercher dans les aéroports, car je suis allé là-bas tellement de fois. Il faut voir les bacs Rubbermaid qui rentrent d'un voyage. Ils sont remplis de produits achetés chez Costco et dans d'autres magasins d'ici.

J'ai une autre question à vous poser. Notre étude porte justement sur l'accessibilité financière, et je suis heureux que notre comité ait décidé de la mener. Combien le chauffage de votre logement vous coûte-t-il par mois? Pour les téléspectateurs qui n'ont pas encore entendu ce détail, je vous demande si vous habitez à Clyde River.

James T. Arreak: Je vis à Iqaluit.

Bob Zimmer: D'accord.

Combien le chauffage de votre logement à Iqaluit vous coûte-t-il par mois?

James T. Arreak: Compte tenu des tarifs du mazout en vigueur, je dépense environ 1 000 $ par mois pour remplir mon réservoir. La facture est plus élevée en hiver qu'en été.

En comparaison, tout ce qui coûte 5 $ ici coûte 15 $ là-bas. L'inflation multiplie nos frais par trois: ainsi, 2 $ ici correspondent à 6 $ à Iqaluit.

Bob Zimmer: La question a des ramifications politiques dans une petite mesure: les prix ont-ils baissé depuis que Mark Carney est devenu premier ministre?

James T. Arreak: J'ai fait le bilan des cinq dernières années. En moyenne, l'inflation a été légèrement supérieure à 4 % par an. Cela montre que les prix n'ont pas baissé.

Bob Zimmer: J'ai abordé ce sujet aujourd'hui à la Chambre. Selon certains, les prix ont toujours été élevés dans le Nord. Le premier ministre a promis qu'on le jugerait à l'aune du prix des aliments. Il n'a pas dit « sauf au Nunavut », « sauf à Iqaluit », ou « sauf dans l'un des territoires ». C'était une promesse faite à tous les Canadiens.

Je vais simplement confirmer ce que vous dites: les prix n'ont pas baissé. En fait, ils continuent d'augmenter.

Je vais vous poser la deuxième partie de cette question.

Vous travaillez pour la Société d'énergie Qulliq. Je suis désolé, mais je n'ai pas entendu vos observations précédentes. Vous demandez 200 millions de dollars au gouvernement fédéral pour équilibrer le bilan de cette société en raison de la hausse des coûts du mazout.

Pourquoi ces coûts sont-ils si élevés en ce moment?

● (1615)

James T. Arreak: Je vais corriger le montant de 200 millions de dollars que vous avez mentionné et le porter à plus de 900 millions. C'est la somme demandée pour permettre… pour éponger la dette accumulée et parvenir à l'autosuffisance. Il s'agit d'une dette à long terme inscrite à notre bilan, d'un déficit infrastructurel aigu et non d'une inefficacité opérationnelle.

L'autosuffisance commerciale nécessite un bassin de clientèle dense que nous n'avons pas. Nos options sont donc limitées lorsqu'il s'agit d'assurer le fonctionnement de 25 microréseaux indépendants. Les installations vont se détériorer, et la fiabilité s'en trouvera diminuée. En réalité, nous avons atteint notre plafond d'endettement. Nous cherchons maintenant des solutions créatives pour tenter de financer les projets d'infrastructure qui influent sur la vie des Nunavummiut.

Bob Zimmer: Par conséquent, les prix augmentent déjà.

Les récentes hausses — du prix de l'essence ou du diésel — ont dû vous toucher encore plus durement. Je sais que vous achetez votre mazout sur une base annuelle. Je ne sais pas exactement quand vous devrez acheter votre mazout pour l'hiver, mais je suppose que vous l'avez fait cet été.

Dans quelle mesure cela influe-t-il sur vos chiffres, en pourcentage? De combien vos coûts ont-ils augmenté?

James T. Arreak: C'est exact. Le...

Le président: Excusez-moi. Vous allez devoir mettre cela par écrit, car nous venons d'épuiser le temps dont nous disposions.

Bob Zimmer: Toutes mes excuses.

Le président: Non, ce n'est pas grave.

Mettez le tout par écrit et envoyez-le au greffier.

La parole est maintenant à M. Hanley pour cinq minutes.

Monsieur Hanley, vous avez la parole.

Brendan Hanley (Yukon, Lib.): Merci. Je vais essayer d'être bref, car j'aimerais poser des questions à tous les témoins.

Merci à tous d'être venus.

Je vais m'adresser à M. Brooks.

Pourriez-vous nous parler des relations que votre organisation a entretenues — ces dernières années, vraisemblablement — avec les sociétés de développement par rapport aux gouvernements autochtones? Avez-vous constaté une évolution du rôle des agents de développement économique, les ADE, à cet égard, relativement à ces sociétés?

Patrick Brooks: Oui. Merci pour cette question.

Les sociétés de développement économique autochtones constituent un élément important du modèle de prestation du Cando. Plus précisément, lorsqu'une de ces sociétés adhère à l'organisation, elle en devient un membre associé, plutôt qu'un membre à part entière, titre qui serait celui d'un agent individuel de développement économique.

Parmi nos membres, il y a ceux qui participent à l'Initiative conjointe de développement économique dans l'Est du Canada. C'est la région d'où je viens. Il y a aussi PrairiesCan, une société de développement économique qui contribue à la mise en œuvre des programmes et services du Cando destinés aux agents de développement économique.

De même, en Alberta et en Colombie-Britannique, des sociétés de développement économique collaborent elles aussi avec le Cando pour soutenir le renforcement des capacités en matière de développement économique. CanNor en est une autre avec laquelle nous travaillons en partenariat.

Pour répondre à votre question, les sociétés de développement économique constituent un élément très important du modèle et elles sont nécessaires pour favoriser la collaboration dans la mise en œuvre de nos programmes et services dans les régions.

Brendan Hanley: Merci beaucoup.

Madame Strachan, merci pour votre présentation et vos propos qui permettent de comprendre les défis auxquels sont confrontés les organismes à but non lucratif dans les territoires — et, en fait, dans tout le pays. Comme vous l'avez dit, ce sont souvent eux qui sont les plus proches des collectivités et qui s'identifient le plus avec leurs besoins.

En cette période économique difficile, où avez-vous constaté que des organismes non gouvernementaux ou à but non lucratif avaient réussi à s'y adapter? Le financement à long terme est un élément que les organismes sans but lucratif de mon propre territoire évoquent souvent pour répondre aux besoins, mais là où vous observez une adaptation à la réalité économique de la part d'entités prenant conscience qu'elles ne pourront pas toutes obtenir tout ce dont elles ont besoin, voyez-vous des solutions fructueuses dont vous pourriez nous faire part?

● (1620)

Erin Strachan: Oui. Certains organismes à but non lucratif commencent à se transformer en entreprises à vocation sociale et à adopter des modèles de paiement à l'acte pour fournir certains de leurs services, mais ce n'est clairement pas une option pour tous les organismes de ce genre.

J'attire votre attention sur la stratégie de réduction de la pauvreté de l'Inuit Tapiriit Kanatami. Je peux l'inclure dans les documents que je vous enverrai. Cette entité y parle beaucoup des déterminants sociaux de la santé, en particulier chez les Inuits, et elle y présente les trois axes de la lutte contre la pauvreté — à savoir la participation économique, le coût de la vie et la sécurité du revenu —, puis elle y parle des services sociaux et des infrastructures essentielles. Je dirais que les organismes à but non lucratif travaillent sur ces trois plans.

Parfois, les Inuits font face à des situations très difficiles, comme M. Arreak le disait en parlant du coût de la nourriture pour leur famille. Parfois, les gens doivent choisir entre accepter un emploi ou remplir leur congélateur pour l'hiver en chassant. Ce n'est pas une situation facile à vivre, mais c'est la réalité. Ils ne peuvent pas forcément faire les deux, mais avec la forte hausse des prix, ils n'ont pas les moyens d'acheter le carburant et l'équipement nécessaires pour aller chasser s'ils n'ont pas d'emploi, d'une part, et d'autre part, ils ne peuvent pas non plus nourrir leur famille sans aller chasser.

Brendan Hanley: Tout à fait.

Je crois que je n'ai plus de temps pour mon troisième témoin.

Le président: Oui.

Erin Strachan: Je suis désolée.

Brendan Hanley: Ne vous en faites pas. C'était une excellente réponse. Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Nous passons, en vidéoconférence, à Mme Gill pour deux minutes et demie.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Monsieur Brooks, je sais que vous avez mentionné au tout début de la réunion que vous ne reviendriez pas sur tous les défis et les difficultés qui se présentent dans le Nord. Par contre, vous avez parlé de votre organisme et de ce dont vous aviez besoin. J'aimerais savoir si vous pouviez aussi nous faire part de pratiques exemplaires que le Comité pourrait juger utiles et inclure dans les recommandations de son rapport. Il s'agit donc de savoir, d'un côté, ce dont vous avez besoin et, de l'autre, le travail que font les agents de développement économique et ce qui est bénéfique pour toutes les communautés.

[*Traduction*]

Patrick Brooks: Je suis désolé, madame Gill.

[*Français*]

Je ne sais pas parler français.

[*Traduction*]

Pourriez-vous répéter la question?

[*Français*]

Marilène Gill: Monsieur le président, est-ce qu'on a montré à M. Brooks comment?

Le président: Excusez-moi.

[*Traduction*]

Monsieur Brooks, veuillez vous assurer que le système d'interprétation devant vous est réglé sur « anglais ». Le voyez-vous? Je vais suspendre la séance.

● (1620)

_____(Pause)_____

● (1620)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Brooks, je vous remercie de votre patience. Évidemment, on ne parle pas toutes les langues.

Vous avez mentionné de quelle façon votre organisation était en mesure d'aider les Premières Nations. Il a été question d'autonomisation. Vous avez des demandes pour solidifier le réseau. J'aimerais que vous nous donniez des exemples de ce que fait votre organisme afin de réduire le coût de la vie dans le Nord. Évidemment, c'est l'objet de notre étude. Donc, sentez-vous bien libre d'ajouter de la chair à l'os que vous nous avez présenté au début de la réunion.

● (1625)

[*Traduction*]

Patrick Brooks: Merci pour cette question, madame Gill.

Je vais laisser à mon collègue, Aiden Kindopp, le soin de répondre à cette question particulière. Je crois savoir que nous avons, dans le Nord du Canada, une certaine expérience de la mise en œuvre de programmes liés à des questions semblables à celles dont nous discutons aujourd'hui. Si vous me le permettez, je vais céder la parole à M. Kindopp.

Aiden Kindopp (agent de programme, Council for the Advancement of Native Development Officers): Merci, monsieur Brooks.

Tout le monde m'entend-il bien?

Merci, madame Gill, pour cette question.

Je suis ravi de préciser ce que nous demandons au gouvernement fédéral pour que les collectivités bénéficient davantage de ces grands projets, en particulier.

Nous constatons que, dans le Nord, la collaboration avec les agents de développement économique aide grandement à réduire les coûts, mais les effets ne se font pas sentir du jour au lendemain. Les agents de développement économique s'efforcent réellement de résoudre bon nombre des problèmes fondamentaux qui engendrent des difficultés liées à l'accessibilité financière, qu'il s'agisse de l'accès à la propriété, de l'approvisionnement énergétique, de la sécurité alimentaire ou de l'accès aux transports. Ce sont là les défis que les agents de développement économique s'emploient à relever.

Avec notre programme, nous cherchons à reproduire ce qui se fait déjà dans le Nord de l'Ontario dans le cadre d'une initiative d'investissement communautaire. Cette initiative soutient les agents de développement économique pendant plus de cinq ans grâce à un modèle axé sur des revenus autonomes visant à maintenir un poste après la fin du programme. Nous aimerions appliquer ce modèle dans tout le Nord, notamment en parallèle avec ces grands projets, au fur et à mesure qu'ils avancent, afin de garantir la participation des collectivités à un certain degré.

Le président: Merci beaucoup.

Nous cédons la parole à Mme Goodridge, qui dispose de cinq minutes.

Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci beaucoup, et merci à nos témoins de leur présence.

Je m'appelle Laila Goodridge. Je suis députée de Fort McMurray—Cold Lake; je ne suis donc pas aussi loin au nord que vous, mais je suis plus au nord que la plupart des personnes qui siègent aux différents comités du Parlement.

Monsieur Arreak, je comprends parfaitement. Il y a deux semaines, lors de mon retour en avion à Fort McMurray, j'ai rempli ma valise de fraises, car les fraises et la qualité des fruits et légumes que je trouve à Fort McMurray sont bien moins bonnes qu'ici. Cela me frappe souvent, car à Ottawa, on se plaint régulièrement des prix des aliments et de la crise du coût de la vie, mais ce coût augmente à mesure que l'on remonte vers le nord. Nous le ressentons dans le sud du pays, et je sais que c'est encore pire plus au nord. Ce n'est pas seulement une question de coût, mais aussi de qualité. C'est l'un des enjeux majeurs.

Vous et Mme Strachan avez tous deux évoqué l'insécurité alimentaire et cet enjeu. Pourriez-vous nous expliquer ce que cela signifie pour les familles des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi que pour les personnes que vous aidez, qui n'ont pas les moyens d'offrir à leurs enfants la nourriture de leur choix en raison du coût? Quel impact cela a-t-il sur leur santé mentale?

Nous pourrions peut-être commencer par vous, madame Strachan.

Erin Strachan: Merci pour cette question.

Ce n'est pas facile du tout pour les gens. Ils n'ont pas toujours le choix de ce qu'ils mangent. Malheureusement, la malbouffe est plus abordable que la nourriture saine. C'est un véritable défi. Le diabète est également un facteur.

Laila Goodridge: Monsieur Arreak...?

James T. Arreak: Au QEC, nous consacrons une grande partie de nos ressources à soutenir notre personnel, car les défis auxquels il est confronté au quotidien se transforment en problèmes de santé mentale. Ce n'est que la pointe de l'iceberg. La majorité des difficultés auxquelles nous sommes confrontés dans le Nord deviennent chroniques. Cela se transforme en une spirale de la pauvreté. C'est ce que nous essayons de changer au Nunavut, mais les conditions compliquent beaucoup la tâche. Les gens ont du mal non seulement à mettre de la nourriture sur la table, mais aussi à faire face aux situations qui ont mal tourné. Tout le monde le vit, mais surtout, comment améliorer son sort? C'est là le grand défi à relever.

● (1630)

Laila Goodridge: Je tiens à vous féliciter tous les deux d'être ici et d'aborder ce sujet avec tant de franchise et d'honnêteté. C'est la réalité avec laquelle tant de gens au Nunavut doivent composer au quotidien. La plupart des gens n'en entendent pas forcément parler ou ne la voient pas, car ils ont l'habitude d'aller à l'épicerie et d'avoir le choix entre 15 variétés de pommes, sans avoir à se demander s'ils veulent des pommes ou pas, ou des bananes ou pas.

Je pense vraiment que c'est un problème.

Madame Strachan, on a posé cette question à James Arreak, mais avez-vous constaté une baisse des prix des fruits et légumes au cours de l'année écoulée?

Erin Strachan: Non, et souvent, on paie trois fois plus cher pour une pomme de laitue qui est déjà avariée. Personne n'en veut. Je ne veux pas en manger. Vous non plus, probablement.

Laila Goodridge: Non.

Le premier ministre veut être jugé à l'aune des prix à l'épicerie. Les prix à l'épicerie se sont-ils améliorés depuis qu'il a formé son gouvernement, ou ont-ils empiré?

Erin Strachan: Je dirais que ce n'est pas une question partisane.

Laila Goodridge: Il ne s'agit pas de partisanerie. Je pose simplement la question. La situation s'est-elle améliorée au cours de l'année écoulée, ou a-t-elle empiré?

Erin Strachan: Elle n'a cessé de se détériorer, tant sous les libéraux que sous les conservateurs. Elle n'a cessé de se détériorer.

Laila Goodridge: Je vous remercie pour cette précision.

Cela s'explique en partie par le fait que le gouvernement dépense beaucoup d'argent et fait de nombreuses annonces, mais les gens ne peuvent pas nourrir leur famille avec des annonces. Ils ne peuvent pas nourrir leurs enfants avec des promesses qu'un jour peut-être, la situation s'améliorera. La réalité, c'est que de nombreuses familles souffrent et ont du mal à joindre les deux bouts.

Je ne veux pas tomber dans la partisanerie, mais toutes ces dépenses, toutes ces annonces se traduisent-elles par des résultats concrets sur le terrain?

Monsieur Arreak, avez-vous constaté des progrès ou des améliorations au cours de l'année écoulée, après toutes ces différentes promesses?

Le président: Monsieur Arreak, vous devrez transmettre votre réponse par écrit au greffier, car le temps nous manque.

Merci beaucoup.

Passons maintenant aux deux dernières questions que M. Hanley posera.

Brendan Hanley: Merci encore.

Permettez-moi de poursuivre brièvement sur ce thème. Nous savons que, malgré les difficultés, plusieurs mesures de soutien fédérales ont considérablement amélioré l'abordabilité des aliments dans le Nord. Comme vous le savez, le programme « Nutrition Nord » fait actuellement l'objet d'un examen approfondi pour cerner ce qui a fonctionné et les points à améliorer, y compris la possibilité de mettre en place des programmes plus régionalisés.

La subvention de soutien aux cueilleurs, madame Strachan, en est un exemple. Je ne sais pas si vous la connaissez et si vous avez constaté son impact sur les collectivités. Dans votre témoignage, vous avez évoqué l'importance du soutien à la cueillette et à la chasse.

Pourriez-vous nous en dire plus sur les retombées de cette subvention et sur la manière dont nous pourrions éventuellement renforcer ou étendre ce soutien?

Erin Strachan: La subvention de soutien aux chasseurs et cueilleurs a aidé les collectivités locales du Nunavut à accéder aux aliments traditionnels qui constituent l'alimentation de prédilection de nombreux Inuits, mais y accéder est devenu plus difficile au fil des ans, car il faut avoir les moyens d'acheter une motoneige, il faut de l'argent pour le carburant, et une boîte de munitions coûte très cher. C'est sans aucun doute un défi pour les gens.

Certaines de nos associations à but non lucratif, comme Qajuqturvik, gèrent des centres communautaires d'alimentation. Je pense que Joseph Murdoch-Flowers a témoigné devant vous. Nos associations mettent en place des programmes d'accès aux aliments traditionnels qui sont vraiment appréciés par la collectivité. Ces programmes de soutien aux chasseurs et pêcheurs revêtent une importance cruciale.

● (1635)

Brendan Hanley: Merci. Oui, nous avons effectivement entendu Joseph Murdoch-Flowers. Certains d'entre nous ont également eu l'occasion de visiter le site cet été, et c'est là un exemple d'organisation très performante et « proche de la collectivité ».

Monsieur Arreak, je vais peut-être m'adresser à vous. En grande partie, les défis énergétiques auxquels vous dites être confronté au Nunavut en tant qu'entreprise me sont très familiers, étant moi-même originaire du territoire du Yukon, même si nous avons l'avantage d'être bien mieux raccordés au réseau électrique. Les défis en matière d'infrastructures, la hausse des coûts du carburant — tous ces éléments trouvent certainement un écho dans les trois territoires.

Pour l'avenir, l'un des principaux projets envisagés est celui de la centrale hydroélectrique d'Iqaluit. Si j'ai bien compris, à terme, Qulliq, en tant qu'entreprise, conclura un contrat d'achat. Pouvez-vous nous parler des avantages potentiels liés à la réduction de la consommation de diésel une fois que la centrale hydroélectrique d'Iqaluit sera fonctionnelle? Pourriez-vous nous parler aussi de l'importance des projets pour les collectivités hors réseau? Je sais que le projet d'éolienne de Sanikiluaq vient également d'aboutir. Lorsque vous envisagez le potentiel des énergies renouvelables au Nunavut, en quoi cela vous aidera-t-il? À votre avis, dans quels domaines les investissements fédéraux seront-ils les plus utiles à cet égard?

James T. Arreak: Merci pour cette question.

Nous consommons plus de 53 millions de litres de diésel, dont 15 millions à Iqaluit. Si une centrale hydroélectrique voyait le jour à Iqaluit, cela éliminerait une bonne partie de ces 15 millions de litres de carburant. Cela contribuerait grandement à réduire notre consommation de carburant.

Dans les collectivités, grâce à notre programme de producteurs d'électricité indépendants… En fait, plusieurs de nos collectivités sont concernées. Naujaat, par exemple, vient de se raccorder à son réseau d'énergie solaire et va ainsi économiser environ 400 000 litres de carburant. Quand j'essaie d'imager cela pour les habitants, je parle de pintes de lait: 400 000 pintes de diésel seront éliminées. Cela aide grandement à faire comprendre les avantages éventuels.

Cependant, le défi lié à l'exploitation des énergies renouvelables réside dans leur caractère cyclique, qui peut entraîner des fluctuations dans notre microréseau. Nous espérons que les systèmes de contrôle nous aideront à gérer ces pics.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Arreak.

Merci à tous pour ces excellents témoignages.

Nous allons suspendre la séance et nous préparer pour le prochain groupe de témoins. Merci.

● (1635)

_____(Pause)_____

● (1645)

Le président: Bienvenue à nouveau. Je vous invite tous à regagner vos places pendant que je présente notre prochain groupe de témoins.

De l'Arctic Energy Alliance, nous accueillons Mark Heyck, son directeur exécutif. Nous accueillons aussi, du First Nations Education Steering Committee, Jenna MacIver, qui est gestionnaire des Services exécutifs et soutien administratif, et Deborah Jeffrey, sa directrice exécutive.

Malheureusement, comme les essais ont échoué pour quelques personnes qui devaient participer en ligne, nous allons nous en tenir aux témoignages des intervenants. Chacun d'entre vous disposera de cinq minutes, si vous voulez bien.

Nous commencerons par M. Heyck. Merci.

Mark Heyck (directeur exécutif, Arctic Energy Alliance): Parfait. Merci beaucoup de m'offrir l'occasion de vous présenter quelques réflexions sur l'accessibilité financière dans le Nord.

Je concentrerai mes observations sur l'abordabilité de l'énergie dans les Territoires du Nord-Ouest. L'Arctic Energy Alliance est un organisme à but non lucratif dont le mandat est d'aider les habitants, les entreprises et les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest à réduire leurs coûts énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous sommes basés à Yellowknife, mais nous disposons de bureaux régionaux répartis dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest.

Bien que tous nos programmes visent à aider les habitants du Nord à réduire leurs coûts énergétiques, j'aimerais souligner trois programmes fructueux qui s'adressent plus particulièrement aux habitants et aux ménages à revenus faibles ou moyens.

Premièrement, dans le cadre du programme d'inspection pour l'hivernage, le personnel de l'Arctic Energy Alliance se rend dans les foyers à faibles revenus, inspecte les logements à la recherche d'améliorations de l'efficacité énergétique et effectue des réparations mineures sur place, comme le colmatage de fissures et d'interstices dans le logement. Cela améliore l'efficacité énergétique et le confort du logement, réduisant ainsi les dépenses de chauffage.

Deuxièmement, notre programme d'accès au bois de chauffage propose une formation à la sécurité dans le maniement d'une tronçonneuse afin de permettre aux habitants du Nord de récolter leur propre bois de chauffage en toute sécurité. Ce programme comprend également des conseils sur la création d'une petite entreprise pour ceux qui souhaiteraient lancer une entreprise de récolte de bois dans leur collectivité, ainsi qu'une formation sur la prévention des incendies afin d'aider les collectivités à devenir plus résilientes face aux effets des changements climatiques et à la menace des feux de forêt. Aujourd'hui même, nous donnons cette formation à Fort Smith, la ville natale du premier ministre.

Le troisième volet est le programme communautaire de poêles à bois, dans le cadre duquel l'Arctic Energy Alliance s'associe aux collectivités pour fournir sans frais aux membres de la collectivité des poêles à bois modernes, efficaces et sûrs dont nous assurons l'installation. Nous n'offrons pas ce programme en ce moment, mais nous espérons le relancer prochainement sous une forme modifiée, en remplaçant les poêles à bûches par des poêles à granulés de bois. Ce programme a permis l'installation d'environ 300 poêles à bois dans des collectivités des Territoires du Nord-Ouest entre 2019 et 2024.

D'une manière plus générale, en ce qui concerne l'abordabilité de l'énergie dans les Territoires du Nord-Ouest, nous nous dirigeons vers un hiver très difficile. Le prix du mazout, le combustible de chauffage le plus courant dans les Territoires du Nord-Ouest, a augmenté de près de 50 % depuis l'an dernier. Cela se traduira par des dépenses supplémentaires de plusieurs milliers de dollars pour les ménages des Territoires du Nord-Ouest cet hiver.

Les prix de l'électricité sont également très élevés dans le Nord, un problème qui ne manquera pas d'être aggravé par la hausse du prix du mazout, utilisé pour produire de l'électricité dans bon nombre de nos collectivités. Les ménages à faibles revenus seront particulièrement touchés par ces hausses des coûts de l'énergie.

Ces dernières années, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et l'Arctic Energy Alliance ont eu recours au Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone du gouvernement du Canada afin de renforcer nos programmes existants et d'en créer de nouveaux pour combler les lacunes de nos offres de financement. Nous avons mis au point un outil Web, le profil énergétique des T.N.-O., qui présente les résultats que ce financement nous a permis d'obtenir en fait d'économies et de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans chaque collectivité des Territoires du Nord-Ouest. Ce profil est accessible à l'adresse energymap.aea.nt.ca.

Nous sommes très reconnaissants de ce soutien du gouvernement fédéral, mais les lignes directrices du programme du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone posent certains défis pour aider les habitants du Nord. Je tiens à souligner deux d'entre eux.

Premièrement, le programme comporte ce qu'on appelle des plafonds d'aide par bénéficiaire ultime qui limitent le financement fédéral pouvant être versé en pourcentage du coût total du projet. Pour les entreprises, ce plafond est fixé à 25 %, ce qui signifie que les entreprises du Nord doivent supporter 75 % du coût total du projet, qu'il s'agisse d'améliorations de l'efficacité énergétique de l'immeuble de l'entreprise ou d'un système d'énergie renouvelable moins coûteux, comme des panneaux solaires ou un système de chauffage à la biomasse. Cela représente un obstacle majeur pour de nombreuses petites entreprises des Territoires du Nord-Ouest. Par conséquent, ces entreprises sont contraintes de répercuter la hausse de leurs coûts énergétiques sur leurs clients sous la forme de prix plus élevés.

Deuxièmement, les systèmes de chauffage aux combustibles fossiles ne donnent plus droit aux remises financées par le gouvernement fédéral dans le cadre du Fonds. L'Arctic Energy Alliance a accompagné des clients souhaitant remplacer d'anciennes chaudières et fournaises au mazout, peu efficaces, par des modèles modernes à haut rendement — une transition qui permet de consommer beaucoup moins de mazout, ce qui se traduit par une baisse des coûts de chauffage et des émissions de GES.

Une maison type de Yellowknife qui passe d'une fournaise au mazout d'un rendement de 83 % à une fournaise au propane d'un rendement de 97 % réaliserait des économies annuelles comprises entre 2 000 et 3 000 $, ce qui représente une somme considérable. Cependant, nous ne proposons plus ces remises, en raison de la modification des lignes directrices du programme qui a accompagné la reconduction du Fonds l'année dernière.

Enfin, j'aimerais parler de l'impact des changements climatiques eux-mêmes sur l'accessibilité financière dans le Nord. Il y a, bien sûr, les coûts évidents liés à la nécessité de lutter contre des feux de forêt de plus en plus violents au cours de saisons des feux beaucoup plus longues, ce qui a des répercussions sur tous les ordres de gouvernement. Viennent ensuite les coûts associés à l'évacuation de collectivités entières en raison de feux de forêt ou d'inondations, une situation que nous vivons produit désormais presque chaque année dans les Territoires du Nord-Ouest. Je ne pense pas que nous avons encore chiffré le coût total de l'évacuation de toute la ville de Yellowknife en 2023, mais il s'élève certainement à plusieurs dizaines de millions de dollars.

● (1650)

Ces évacuations et la menace que représentent les changements climatiques pour les collectivités du Nord ont entraîné une hausse considérable des coûts d'assurance pour les résidents et les entreprises. Selon Statistique Canada, à l'échelle du Canada, les primes d'assurance habitation ont augmenté de 45 % entre 2019 et 2025.

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mark Heyck: Nous ne disposons pas de données locales pour Yellowknife, mais je sais, d'après ma propre expérience, et celle d'autres habitants de Yellowknife, que de nombreux ménages ont vu leurs primes augmenter de 40 % à 50 % par suite de l'évacuation de Yellowknife en 2023.

Tout cela illustre la nécessité d'une aide accrue du gouvernement du Canada, tant pour l'atténuation que pour l'adaptation aux changements climatiques, afin d'aider nos collectivités à renforcer leur résilience climatique.

Merci de votre attention.

Le président: Merci, monsieur Heyck.

Nous allons maintenant donner la parole au First Nations Education Steering Committee.

Deborah Jeffrey (directrice exécutive, First Nations Education Steering Committee): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous les membres du Comité.

Je tiens à reconnaître respectueusement le territoire traditionnel et non cédé des peuples algonquins et anishinabes.

Nous comparaissons devant vous pour discuter d'un enjeu urgent et important en lien avec votre étude.

Je m'appelle Deborah Jeffrey, je suis directrice exécutive du First Nations Education Steering Committee, ou FNESC. Je suis enseignante, avocate, ancienne présidente du FNESC, mère et, surtout, grand-mère. Je suis fière d'appartenir à la Première Nation de Lax Kw'alaams.

Je tiens également à exprimer les regrets de notre président, Tyrone McNeil, qui aurait aimé être présent.

Nous sommes ici pour dire que le gouvernement fédéral doit approuver, dans le cadre du budget de 2026, la reconduction de l'accord tripartite sur l'éducation de la Colombie-Britannique pour une durée de 10 ans.

En bref, le FNESC est le principal organisme chargé des politiques et de la défense des intérêts des Premières Nations de Colombie-Britannique. Nous œuvrons à promouvoir une éducation de qualité pour les quelque 6 400 élèves qui fréquentent les 141 écoles des Premières Nations de Colombie-Britannique, ainsi que pour les 8 000 élèves vivant dans des réserves et les 64 000 élèves autochtones vivant hors réserve et inscrits dans les écoles publiques de Colombie-Britannique.

La reconduction de notre accord tripartite revêt un intérêt particulier pour votre étude sur les défis liés à l'accessibilité financière dans le Nord du Canada. L'accès à l'éducation est un déterminant bien établi des résultats sociaux. Bien que les recherches abondent sur le sujet, permettez-moi de porter quelques études à votre attention.

Le rapport de 2025 de l'OCDE sur l'éducation souligne qu'une scolarité supérieure est souvent liée à de meilleures perspectives de revenus. La Banque du Canada constate un avantage salarial pour ceux qui ont fait des études supérieures.

Depuis 2012, le FNESC, le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada ont collaboré dans le cadre de deux accords tripartites successifs, dont le plus récent est l'accord tripartite sur l'éducation en Colombie-Britannique. Cet accord vise à améliorer les résultats scolaires des élèves de 204 Premières Nations grâce à des changements systémiques soutenus par un financement durable et suffisant. Il constitue la principale source de financement des frais de scolarité et des écoles des Premières Nations, selon un modèle inspiré de celui du financement de l'enseignement public de la Colombie-Britannique, avec certaines adaptations. Cela garantit l'équité et permet aux écoles des Premières Nations d'offrir les mêmes chances que les autres établissements d'enseignement.

Outre l'amélioration des résultats scolaires, l'accord traite de l'accessibilité financière en incluant également le transport scolaire, le Programme national d'alimentation scolaire et d'autres mesures importantes visant à favoriser le développement des élèves autochtones. Dans nos enquêtes menées auprès des écoles des Premières Nations, l'éloignement est fréquemment cité comme un défi pour l'exploitation d'autobus scolaires et les programmes d'alimentation scolaire. De nombreuses écoles des Premières Nations de Colombie-Britannique sont situées dans des zones rurales et isolées; 62 % d'entre elles se trouvent à une distance considérable de la zone urbaine la plus proche ou ne disposent d'aucun accès routier toute l'année vers celle-ci. Les Premières Nations situées dans les zones les plus isolées ont fait état de difficultés pour entretenir leurs autobus scolaires, recruter des chauffeurs et nourrir les élèves. Selon Statistique Canada, 39 % des membres des Premières Nations de Colombie-Britannique étaient en situation d'insécurité alimentaire en 2022, et 15 % souffraient d'insécurité alimentaire grave.

La formule de financement de l'accord tripartite comprend des éléments importants visant à tenir compte de facteurs géographiques particuliers, sur lesquels je pourrai vous donner plus de détails en répondant à vos questions.

Alors que les Premières Nations s'attendaient à la reconduction de l'accord tripartite pour une durée de 10 ans lors de la mise à jour économique du printemps 2026, le Canada a plutôt accordé une troisième prolongation d'un an de l'accord, qui expire désormais le 30 juin 2027. Le FNESC réclame la reconduction de l'accord tripartite pour 10 ans. Cela serait cohérent avec la capacité du Canada à conclure des accords de 10 ans avec les Premières Nations, le FNSEC et la First Nations Health Authority. Une durée de 10 ans serait essentielle pour permettre une planification adéquate des éléments fondamentaux d'un système éducatif efficace. La décision unilatérale du gouvernement fédéral d'accorder une prolongation d'un an compromet la capacité à planifier les programmes éducatifs et le recrutement. Nous pouvons fournir davantage de détails sur ces préoccupations.

L'éducation est un droit humain fondamental, et le Canada doit approuver la reconduction de l'accord tripartite sur l'éducation dans le prochain budget fédéral afin de garantir que l'éducation des élèves des Premières Nations ne soit pas inutilement perturbée. L'éducation est un déterminant social crucial et un facteur reconnu de revenus plus élevés et d'une meilleure santé, qui sont essentiels pour remédier au problème de l'accessibilité financière dans le Nord. Pour citer feu l'honorable Murray Sinclair: « c'est l'éducation qui nous a mis dans ce pétrin, et c'est l'éducation qui nous en sortira. »

Merci de votre attention. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

● (1655)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à la première série de questions des conservateurs.

M. Dalton a la parole pour six minutes.

Marc Dalton: Merci beaucoup de vous joindre à nous.

Je suis enseignant en Colombie-Britannique de profession — même si je ne pratique pas en ce moment —, donc la situation actuelle m'intéresse particulièrement. Je sais qu'il y a eu des désaccords. Le sujet a parfois été épineux entre la province et le gouvernement fédéral, notamment en ce qui concerne certains défis de financement et la prise en charge des écoles sur les territoires des Premières Nations.

Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet? Est-ce toujours d'actualité? J'ai moi-même occupé le poste de secrétaire parlementaire à l'éducation il y a plusieurs années, lorsque j'étais député provincial. Pouvez-vous nous parler de certains de ces défis?

Deborah Jeffrey: Merci pour cette question.

Pour être franche, il n'y a pas de désaccord.

Marc Dalton: C'est formidable.

Deborah Jeffrey: Les frais de scolarité des élèves fréquentant les écoles publiques sont pris en charge par le gouvernement fédéral qui fait de même pour les élèves fréquentant les écoles des Premières Nations. Toutes les formules de calcul, les montants et les procédures associées à ce dispositif sont définis dans un accord tripartite très détaillé conclu entre le FNESC, le gouvernement fédéral et la province.

Je dirais que, depuis 2012, tout se passe très bien en ce qui concerne les flux de financement et les paiements.

Marc Dalton: C'est excellent.

Vous avez évoqué certains défis, notamment en matière de transport scolaire, comme le diésel. Pourriez-vous nous parler des prix du diésel et de leur impact sur ces services? Pouvez-vous expliquer comment cela se passe pour vous, les Premières Nations et les écoles?

Deborah Jeffrey: Nous avons entendu tout l'après-midi parler de la hausse des coûts et des pressions accrues qui pèsent sur les personnes, les collectivités et les familles. Cela n'a rien de surprenant en ce qui concerne le prix du diésel.

À Vancouver, le prix du diésel utilisé pour les autobus varie entre 2,51 et 2,76 $ le litre. À Dawson Creek, il se situe entre 1,75 et 1,90 $. À Cranbrook, étonnamment, il est compris entre 2,71 et 2,77 $. Il y a quelques semaines, j'ai remarqué que le prix du diésel à Vancouver s'élevait à 2,99 $.

Il ne fait aucun doute que les prix du diésel ont un impact sur les transports. Bien sûr, notre accord comporte des volets consacrés aux transports. Environ 3 millions de dollars sont également alloués aux autobus.

Marc Dalton: Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le Programme national d'alimentation scolaire et l'impact que vous constatez à cet égard?

● (1700)

Deborah Jeffrey: Oui, bien sûr. Merci également pour cette question.

Environ 3 millions de dollars sont versés dans le cadre de notre accord tripartite par l'entremise du Programme national d'alimentation scolaire. Il s'agissait bien sûr de l'annonce faite par le gouvernement fédéral concernant ce programme. Il ne fait aucun doute que nos élèves en bénéficient. Une partie de ces fonds est allouée dans le cadre de notre accord tripartite. Cela a vraiment un impact important sur l'alimentation. Comme je l'ai mentionné, l'insécurité alimentaire chez les Premières Nations de la Colombie-Britannique est préoccupante.

Marc Dalton: Très bien.

Comme vous êtes en contact avec toutes les collectivités, vous avez un bon portrait de l'accessibilité financière. Cette étude porte sur les défis liés à l'accessibilité financière pour les habitants du Nord et des Premières Nations.

Pourriez-vous nous rappeler comment les choses ont évolué, ne serait-ce qu'au cours des deux dernières années? Y a-t-il eu une pression accrue ou importante sur les familles et les particuliers?

Deborah Jeffrey: Je peux vous parler de l'éducation.

Marc Dalton: D'accord.

Deborah Jeffrey: D'après les données provenant de partout au pays, les provinces et les territoires ont investi massivement dans l'éducation. Si l'on examine ces montants, on constate qu'ils contribuent à atténuer certaines de ces pressions. Si l'on examine les fonds alloués à l'éducation publique en Colombie-Britannique depuis 2018-2019, on constate qu'ils ont augmenté, en moyenne, de 7 % par année. La Colombie-Britannique se classe au troisième rang au pays, derrière le Québec et le Yukon, pour l'augmentation du financement.

Le modèle de financement prévu dans notre accord tripartite s'appuie sur le modèle de financement provincial. Quand la province injecte davantage de fonds, le Canada est tenu d'y verser un montant équivalent, puisque nous nous basons sur la formule de financement provinciale. Cela contribue à alléger une partie de ces pressions.

Marc Dalton: Merci.

Je vais maintenant m'adresser à vous, monsieur Heyck. Vous êtes basé à Yellowknife, mais vous couvrez l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest. Les témoins précédents se sont davantage concentrés sur le Nunavut. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'impact des coûts du carburant sur les particuliers dans les Territoires du Nord-Ouest?

Mark Heyck: Bien sûr. Il est certain que notre territoire présente une grande diversité géographique. Les gens sont confrontés à des coûts énergétiques élevés variables. En général, plus on va vers le nord, plus les coûts sont élevés. C'est la même situation que les gens qui vivent partout au pays. Le Nord n'est pas nécessairement un cas particulier. Pour les gens, cela se résume à devoir faire des choix difficiles entre l'achat de nourriture, de carburant et de médicaments. Cela nuit particulièrement aux ménages à faible revenu.

L'une de nos principales priorités, surtout au cours des deux dernières années, a été d'examiner comment nous pourrions repenser nos programmes afin de les axer davantage sur les ménages à faible revenu. Traditionnellement, nos programmes étaient en quelque sorte ouverts à tous ceux qui souhaitaient en faire la demande dans les Territoires du Nord-Ouest, mais nous reconnaissons que ces coûts élevés du carburant, en particulier, ont des répercussions.

Le président: Merci.

Merci beaucoup, messieurs Dalton et Heyck.

Nous allons maintenant passer aux interventions en ligne.

Madame Idlout, vous disposez de six minutes.

Lori Idlout: *Qujannamiik, Iksivautaq*. Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins de participer à cette importante étude sur l'accessibilité financière dans l'Arctique.

J'aurais aimé entendre plus particulièrement la représentante de l'Arctic Children and Youth Foundation. Elle devait faire partie de ce groupe de témoins. J'espère qu'elle pourra comparaître à une date ultérieure.

Deborah Jeffrey, en ce qui concerne vos propos sur l'éducation, je suis très curieuse: je suis heureuse d'apprendre que le Programme national d'alimentation scolaire a un impact positif sur les résultats scolaires des élèves, mais j'aimerais que vous nous parliez d'autres investissements fédéraux qui favorisent de bons résultats scolaires.

Deborah Jeffrey: Merci pour cette question.

Il est important de souligner le caractère exceptionnel de notre accord. Il s'agit d'un accord tripartite. Nous travaillons en étroite collaboration avec la province, avec le Canada et avec les Premières Nations pour améliorer les résultats et apporter des changements systémiques. Comme notre modèle de financement repose sur le modèle provincial, avec certaines adaptations, il reflète les besoins et la situation de nos collectivités. Par exemple, 31 % du financement des écoles des Premières Nations tient compte des facteurs géographiques particuliers intégrés à la formule de financement. Cela témoigne du caractère singulier de nos collectivités. Elles sont petites et éloignées. La formule de financement en tient compte, et nous en sommes reconnaissants. C'est pourquoi il est urgent de reconduire l'accord.

L'autre élément important est que nous travaillons en étroite collaboration avec la province. Pour la première fois, la province finance des programmes locaux de formation des enseignants aux Premières Nations. Pour la première fois, la province consacre 6 millions de dollars par année aux établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations. Dans le cadre de notre collaboration avec la province, nous avons élaboré conjointement des modifications de la loi sur l'éducation — au nombre de trois — et, grâce à cet important accord, nous avons réalisé des avancées substantielles dans le domaine de l'éducation des Premières Nations. Pour la première fois, 50 000 enseignants de la Colombie-Britannique sont tenus chaque année de suivre une formation continue en éducation autochtone, ce qui constitue une avancée considérable pour l'éducation antiraciste et la réconciliation.

Ce ne sont là que quelques exemples de ce que nous avons accompli en travaillant en collaboration dans le cadre d'un accord tripartite. Nous souhaitons assurément poursuivre ce travail important en vertu de notre accord tripartite afin de continuer à nous efforcer de répondre aux besoins de nos apprenants et de nos collectivités.

● (1705)

Lori Idlout: Merci beaucoup pour ces précisions, madame Jeffrey.

Je suis curieuse: en ce qui concerne l'accord tripartite… Je ne sais pas exactement quand il a été conclu, mais il semble que, même avec cet accord tripartite, vous avez pu avoir accès à un programme fédéral comme le Programme national d'alimentation scolaire. Est-ce exact?

Deborah Jeffrey: Oui. En ce qui concerne le financement des services de garde avant et après l'école, des programmes de partenariats en éducation et du Programme national d'alimentation scolaire, nos élèves en Colombie-Britannique ont accès à tous ces programmes. Certains programmes passent par notre accord et d'autres non.

Lori Idlout: J'aimerais que vous nous disiez quels sont certains de ces programmes fédéraux afin qu'ils figurent au compte rendu à titre d'initiatives fructueuses dont nous pouvons nous inspirer à l'échelle fédérale.

Deborah Jeffrey: Certainement, je serais ravie de le faire.

Nous recevons environ 4 millions de dollars dans le cadre du programme des partenariats en éducation. Ces fonds sont distribués aux Premières Nations aux fins de la gouvernance de l'éducation, pour qu'elles puissent travailler au sein de leurs collectivités avec les districts scolaires locaux, leurs propres comités et conseils scolaires, ainsi qu'avec les processus éducatifs des Premières Nations pour renforcer l'éducation, tant pour les élèves des écoles des Premières Nations que pour ceux des écoles publiques. Ces fonds ont grandement aidé nos Premières Nations à participer efficacement aux discussions sur l'éducation, tant au sein de la collectivité qu'en dehors de celle-ci.

Nous bénéficions également du programme des services avant et après les classes, un autre programme fédéral dont les fonds sont affectés à un certain nombre d'initiatives visant à soutenir l'apprentissage des élèves. Un certain nombre de nos collectivités l'utilisent pour offrir du tutorat et d'autres l'utilisent pour divers programmes parascolaires.

Bien sûr, les 3 millions de dollars que nous recevons sont répartis entre les programmes nationaux d'alimentation scolaire dans le cadre de notre formule de financement. Tout cela est extrêmement bénéfique pour nos élèves et nos familles. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie avec le renouvellement de notre entente afin que le financement soit préservé. Quand je pense aux 615 000 élèves des écoles publiques de la Colombie-Britannique, je sais qu'ils n'ont pas à s'inquiéter du financement pour l'année prochaine. Nos élèves ne devraient pas non plus s'en inquiéter. En 2026, il ne devrait pas y avoir deux poids, deux mesures en ce qui concerne l'éducation, un droit fondamental de nos enfants. Nous ne demandons ni plus ni moins qu'une éducation de qualité pour nos élèves.

Le président: Merci beaucoup.

Lori Idlout: Dans le temps qu'il me reste...

Le président: Vous disposez de 20 secondes si vous pouvez glisser quelque chose.

Lori Idlout: J'allais vous demander si vous pourriez nous fournir quelques recommandations concernant cette étude, pour que nous puissions veiller à continuer à tirer des leçons du bon travail accompli par votre comité directeur.

Deborah Jeffrey: Nous serons ravis de vous les fournir par écrit.

Le président: Merci infiniment.

[*Français*]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

● (1710)

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Jeffrey, vous avez mentionné que vous travailliez beaucoup avec les enfants. Vous êtes dans le domaine de l'éducation. Or, on parle de toute la question du coût de la vie, notamment l'insécurité que peuvent vivre les familles et la question de l'alimentation.

Donc, j'aimerais savoir ce que vous remarquez chez les jeunes dans les communautés. De quelle façon sont-ils particulièrement touchés par la question du coût de la vie? Bien sûr, les familles sont touchées, comme je l'ai dit, mais qu'est-ce qui est particulièrement difficile pour les jeunes, que ce soit comme étudiants ou comme enfants?

Votre réponse pourrait nous permettre de trouver des solutions qui sont adaptées à tous en examinant la question d'une perspective intersectionnelle.

[*Traduction*]

Deborah Jeffrey: Les défis auxquels font face nos élèves dans nos collectivités sont des défis ressentis par tous les élèves dans l'ensemble des provinces et des territoires, ainsi que dans le monde entier. Nous constatons, hélas, une baisse spectaculaire des résultats. Nous devons vraiment commencer à examiner ce qui se passe chez nos élèves et à les soutenir efficacement pour qu'ils deviennent des apprenants accomplis à l'esprit critique.

En ce qui concerne mon travail...

[*Français*]

Marilène Gill: Madame Jeffrey, excusez-moi de vous interrompre: je n'ai peut-être pas été assez précise. Ma question concerne le coût de la vie, étant donné que c'est l'objet de l'étude du Comité. Je me demandais de quelle façon étaient touchés les jeunes des communautés nordiques en particulier. C'est pour ça que je parle d'intersectionnalité. Donc, dans le Nord, de quelle façon les enfants sont-ils touchés par le coût de la vie comparativement au reste de la population?

[*Traduction*]

Deborah Jeffrey: Quand on examine l'insécurité alimentaire, que j'avais mentionnée à propos des collectivités des Premières Nations, et le nombre élevé de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave, cela va bien sûr avoir des répercussions sur nos enfants en ce qui concerne la quantité et la qualité de la nourriture. Dans plusieurs de nos collectivités... Je vais simplement parler de la mienne. Nous complétons souvent notre alimentation avec nos aliments traditionnels. Quand on observe la situation, on constate souvent une diminution de la quantité de saumon disponible. C'est alarmant. Quand on examine notre régime alimentaire traditionnel... Nos aînés disaient autrefois que « quand la marée se retire, la table est mise ». Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Quand on examine le monde dans lequel nous vivons actuellement, compte tenu de l'impact des changements climatiques sur nos sources alimentaires, la situation est alarmante. C'est pourquoi le volet « programmes alimentaires » de notre formule de financement aide nos collectivités et nos écoles à offrir des compléments alimentaires par des programmes alimentaires.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup, madame Jeffrey. Nous vivons la même chose sur la côte est. Lorsque la marée se retire, c'est différent de ce qu'il y avait auparavant.

Monsieur Heyck, vous avez aussi évoqué la question des changements climatiques et de l'environnement. J'aimerais entendre votre avis sur l'impact de ces changements. Vous avez parlé, par exemple, des incendies et des assurances. Est-ce que vous pouvez dresser un tableau général de toutes les incidences que ça a présentement et faire des recommandations au Comité afin de pallier les lacunes en ce sens?

Mark Heyck: Je vous remercie de la question.

[*Traduction*]

Comme je l'ai mentionné plus tôt, les répercussions des changements climatiques se font sentir différemment selon les régions des Territoires du Nord-Ouest. Ce que nous constatons — et nous parlons ici d'abordabilité —, c'est qu'il y a une dimension humaine et un coût humain liés à ces répercussions. Lorsque des collectivités sont déracinées et contraintes de quitter leur foyer pendant plusieurs semaines, c'est un bouleversement énorme pour la collectivité. Cela perturbe les jeunes de ces collectivités. Lorsque Yellowknife a été évacuée en 2023 — l'évacuation a eu lieu à la mi-août —, le premier mois de l'année scolaire a dû être reporté. Bien sûr, tout cela faisait suite aux perturbations causées par la pandémie de COVID. Ces effets, notamment les feux de forêt et les inondations, qui déracinent des collectivités pratiquement chaque année, créent des problèmes de santé mentale dans nos collectivités. Cela cause des traumatismes chez nos habitants.

En ce qui concerne des recommandations sur la manière d'y remédier, j'aimerais que le gouvernement du Canada accorde une attention renouvelée à la lutte contre les changements climatiques. C'est un combat qui exige des efforts constants et des ressources. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, nous sommes reconnaissants du soutien que nous avons reçu du gouvernement du Canada pour faire en sorte que les gens renoncent autant que possible aux combustibles fossiles tout en réduisant leurs coûts énergétiques, mais nous devons tout simplement en faire davantage sur ce plan.

● (1715)

[*Français*]

Le président: Merci.

[*Traduction*]

Vous disposez de 10 secondes.

[*Français*]

Est-ce que c'est terminé? D'accord.

[*Traduction*]

Nous passons maintenant la parole à Mme Goodridge pour cinq minutes.

Laila Goodridge: Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'être venus aujourd'hui.

Madame Jeffrey, je tiens à vous remercier sincèrement d'avoir partagé une partie de votre histoire avec nous et de l'importance que vous accordez à votre rôle de grand-mère. C'est très touchant, et je suis certaine que vos petits-enfants, à la maison, sont très fiers du travail que vous avez accompli, non seulement au sein de votre famille, mais aussi dans votre collectivité et, plus largement, en Colombie-Britannique.

Je suis curieuse. Avez-vous obtenu des réponses quant à la raison pour laquelle le gouvernement du Canada envisage de prolonger cette entente pour une année seulement, plutôt que pour plusieurs années?

Deborah Jeffrey: Pour être franche, non. Nous avions plaidé en faveur d'un renouvellement. Nous avions plaidé en ce sens, et nous espérions que la mise à jour économique du printemps prévoirait une durée plus longue.

Si l'on examine toutes les provinces, tous les territoires et tous les systèmes d'éducation, chacun doté de sa propre loi scolaire, on constate qu'ils ne fonctionnent pas d'année en année. Ils ne sont pas renouvelés tous les deux ans. Ils sont permanents. À ce stade, nous recherchons simplement un engagement de 10 ans de la part du gouvernement fédéral, afin de bénéficier de cette durabilité et de cette prévisibilité, à l'instar des autres systèmes d'éducation de ce pays. Nos enfants ne méritent pas moins que cela.

Laila Goodridge: C'est un aspect. Je suppose que votre organisation doit assumer des coûts administratifs supplémentaires, ce qui signifie moins d'argent pour les enfants si vous devez revenir année après année pour négocier une entente.

Quelles sont les répercussions concrètes sur les élèves de ces ententes annuelles, au lieu d'ententes de financement à plus long terme?

Deborah Jeffrey: Vous serez heureux d'apprendre que l'argent ne passe pas par le FNESC. Il est versé directement aux Premières Nations. Les fonds qui parviennent au FNESC servent à fournir des services de deuxième et de troisième niveau. Si une école de l'une de nos collectivités compte 60 élèves inscrits, l'argent va directement à cette collectivité.

Un autre aspect important de notre entente de financement est que, comme je l'ai mentionné, la province de la Colombie-Britannique a continué d'allouer des fonds supplémentaires au système d'éducation public. Le Canada est alors tenu de faire de même, car c'est l'un des engagements prévus dans notre entente. Félicitations au gouvernement fédéral. Depuis 2012, il continue d'honorer cet engagement et de veiller à ce que nos élèves reçoivent le même niveau de financement et de soutien que les autres élèves de la Colombie-Britannique — avec quelques adaptations, bien sûr.

Laila Goodridge: Merci.

Monsieur Heyck, je suis la députée de Fort McMurray—Cold Lake; mon expérience du Nord est donc un peu différente de celle de nombreuses autres personnes, mais je pense la comprendre. Les coûts semblent augmenter à mesure que l'on s'éloigne du Sud. Il m'est arrivé à maintes reprises, lorsque ma famille et moi étions à Edmonton chez Costco, de me retrouver derrière une famille de Yellowknife qui faisait ses achats annuels et remplissait littéralement un camion de location U-Haul pour ramener des produits moins chers, afin de pouvoir se permettre de nourrir sa famille avec les aliments de son choix.

À l'heure actuelle, les conservateurs demandent au gouvernement fédéral d'envisager de supprimer toute taxe sur le diésel, car cela a un impact considérable sur la capacité des Canadiens à se déplacer du point A au point B. Pensez-vous que la suppression des taxes sur le diésel en ce moment serait à l'avantage des habitants des Territoires du Nord-Ouest?

Mark Heyck: J'imagine que la baisse du coût du diésel devrait se répercuter sur les prix. Cependant, je ne suis pas certain qu'une suppression générale des taxes sur le carburant soit nécessairement la solution.

Laila Goodridge: Il s'agit du diésel en particulier.

● (1720)

Mark Heyck: Il s'agit du diésel, certes, mais cela récompense les gens qui n'utilisent pas le carburant de manière efficace. Ceux qui prennent des mesures particulières ou collectives pour réduire leur consommation de carburant dans de telles situations subventionnent en fait ceux qui continuent d'utiliser le carburant de manière inefficace.

Un allègement ciblé serait une bien meilleure approche, tant pour les ménages à faible revenu que, peut-être, pour les entreprises qui doivent transporter leurs marchandises sur de longs trajets. Je ne suis pas certain que la simple suppression des taxes sur le carburant soit la solution.

Le président: Il vous reste 15 secondes.

Laila Goodridge: C'est une opinion. Nous devrons admettre que nous ne sommes pas du même avis, car la plupart des autres témoins que nous avons entendus ont indiqué que cela aurait des répercussions sur les familles. Vous acceptez, je suppose, que les gens du Nord assument des coûts plus élevés.

Le président: Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Hanley, pour cinq minutes.

Brendan Hanley: Merci.

Je vais poursuivre avec vous, monsieur Heyck.

La diversité des projets que votre organisation mène est vraiment intéressante. J'ai beaucoup de questions, mais je vais essayer d'être bref.

D'un point de vue global, l'un des défis que nous avons au Yukon — vous avez sans doute des échanges avec vos homologues des autres territoires — réside dans les contraintes liées à certains... On souhaite accroître l'électrification, mais la capacité du réseau existant est déjà à son maximum.

Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure l'augmentation de la capacité hydroélectrique dans les Territoires du Nord-Ouest sera importante pour permettre, par exemple, une transition partielle des combustibles de chauffage vers l'électricité et, en fin de compte, l'expansion de la capacité du réseau là où celui-ci existe déjà?

Mark Heyck: Tout à fait. Merci beaucoup pour cette question.

Comme vous l'avez mentionné, nous ne disposons de réseaux électriques que dans la partie sud du territoire. Les autres collectivités du Nord constituent essentiellement des microréseaux autonomes, qui utilisent le diésel pour produire de l'électricité. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a mis en place des plans climatiques qui intègrent... L'électrification y occupe une place importante. Cependant, si tous les habitants des Territoires du Nord-Ouest devaient passer au chauffage électrique dès demain, par exemple, il nous faudrait doubler notre capacité de production pour répondre à cette demande.

Un projet est à l'étude pour relier le réseau de Taltson, situé sur la rive sud du Grand lac des Esclaves, au réseau de Snare, sur la rive nord du lac. Cela augmenterait la capacité dont nous aurions besoin pour l'électrification généralisée de systèmes de chauffage et de transport, pour être franc. L'autre avantage que nous apporte l'électrification est de permettre à nos services publics de vendre davantage de leur produit. Cela contribuerait à stabiliser les tarifs, car nous avons constaté au fil du temps des hausses très marquées, souvent parallèles à la hausse des prix des carburants.

Le fait de recourir davantage à l'électricité pour nos besoins en énergie, plutôt qu'aux combustibles fossiles ou à d'autres sources d'énergie, nous permettrait à la fois de stabiliser les prix et, je l'espère, d'assurer une plus grande stabilité des prix à l'avenir pour ce genre de service, mais cela dépend d'une augmentation considérable de notre capacité de production.

Brendan Hanley: Au niveau des ménages, lors d'un témoignage précédent, vous avez évoqué une réorientation partielle vers un soutien accru axé sur l'accessibilité financière, dans le cadre de laquelle vous concentrez vos efforts sur les rénovations. Cela a d'ailleurs été l'une des priorités des mesures de soutien fédérales, qui sont passées d'une approche écoénergétique élargie de rénovation à une approche davantage axée sur l'accessibilité financière.

Comment évaluez-vous l'efficacité des mesures de soutien fédérales, et où suggéreriez-vous de les élargir ou de les renforcer pour favoriser les rénovations domiciliaires et réduire la demande?

Mark Heyck: En matière d'efficacité énergétique, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, l'une des priorités que notre organisation défend depuis longtemps est d'amener les gens à utiliser l'énergie de manière plus efficace, même si cette énergie provient de combustibles fossiles. Il est donc essentiel d'encourager les gens à étendre au maximum l'efficacité de leurs fournaises et de leurs chaudières. Le programme canadien pour des maisons abordables plus vertes constitue une avancée très positive dans la bonne direction.

Je suis à Ottawa cette semaine pour la Conférence canadienne sur la justice énergétique dans l'habitation. Ce matin, la sénatrice Coyle a annoncé des nouvelles concernant le projet de loi S-251, si je me souviens bien du numéro, qui est actuellement examiné au Sénat et qui vise à obliger le gouvernement à établir un cadre stratégique pour lutter en particulier contre la pauvreté énergétique au pays.

Ce genre de mécanisme à l'échelle fédérale est important. Ils renforcent la responsabilisation. Le gouvernement fédéral dispose d'une capacité que nul autre gouvernement ne possède pour recueillir des données, les analyser et établir ce genre de seuil, afin que nous sachions comment concentrer notre temps et nos ressources pour obtenir le plus grand impact possible.

● (1725)

Le président: Il vous reste 12 secondes.

Brendan Hanley: J'aimerais beaucoup aborder plus en détail les taux d'assurance que vous avez mentionnés et ce que les Territoires du Nord-Ouest ou vous-même pourriez envisager en matière d'assurance et de mesures incitatives liées à la prévention des incendies, mais si vous pouviez nous soumettre plus tard un mémoire écrit à ce sujet, ce serait formidable.

Le président: Merci beaucoup.

Pour notre dernière intervention, nous donnons la parole à Mme Gill pour deux minutes et demie.

[*Français*]

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Heyck, vous venez de mentionner un programme qui permet aux gens de mieux utiliser l'énergie dans leur maison, par exemple. Or, tout à l'heure, dans le premier groupe de témoins, quelqu'un a dit qu'il fallait adapter les différents programmes au Nord. Je ne connais pas l'ensemble des programmes qui sont accessibles à la population, mais est-ce que vous croyez qu'ils sont adaptés au Nord?

Ça peut être de différentes façons. Ce n'est pas nécessairement par rapport aux montants. Par exemple, on sait que, parfois, des gens doivent venir vérifier à la maison. Ça peut prendre énormément de temps avant d'obtenir, par exemple, un crédit. Donc, est-ce qu'il y aurait aussi du travail à faire de ce côté pour que ça devienne intéressant pour les gens, à court terme, d'adapter leur maison pour qu'elle soit moins énergivore?

[*Traduction*]

Mark Heyck: Je tiens à rendre à César ce qui est à César. La fonction publique, au sein des divers ministères responsables de l'administration des programmes énergétiques, a, selon moi, très bien travaillé. Elle a écouté avec attention les préoccupations des habitants du Nord et d'organismes comme le nôtre quant à la manière d'adapter les programmes aux réalités nordiques. Il existe des programmes au sein de Ressources naturelles Canada, de Relations Couronne-Autochtones, ainsi que d'Environnement et Changement climatique Canada, dans le cadre desquels de véritables mesures ont été prises pour assouplir les modalités et le financement des programmes afin de répondre à nos besoins dans le Nord.

Certains problèmes tiennent aux détails des lignes directrices des programmes, qui ont tendance à constituer des obstacles, mais, comme je l'ai dit, nous avons été entendus et certaines de nos suggestions ont été mises en œuvre, ce qui est formidable. À ce stade, il s'agit surtout d'ajouter des ressources supplémentaires à ce qui a déjà été investi pour franchir la prochaine étape. Permettez-nous d'étendre nos efforts à davantage de collectivités et d'aider davantage d'habitants du Nord à lutter contre la précarité énergétique en particulier, mais aussi contre le coût élevé de l'énergie en général.

Merci.

Le président: C'est parfait.

Il reste 15 secondes.

[*Français*]

Avez-vous fini, madame Gill?

Marilène Gill: Oui.

Le président: Merci.

[*Traduction*]

D'accord.

Merci à tous.

Merci à nos témoins d'aujourd'hui d'avoir livré des témoignages très importants sur une étude très importante. Merci de nous avoir consacré votre temps.

Merci au Comité.

Je vous souhaite à tous une bonne soirée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca